

Mars 2023



Depuis 2017, VALOREM étudie en étroite relation avec les deux porteurs de projet locaux et les Conseils municipaux de Barcelonne-Du-Gers et Vergoignan, la possibilité d'installer un parc agrivoltaïque sur des parcelles familiales. Historiquement dédiées aux activités d'élevage, celles-ci sont aujourd'hui inexploitées. Les propriétaires souhaitent remettre en place ces activités agricoles en y associant un projet de parc solaire. Cette première lettre d'information vous présente les grandes lignes du projet.

VALOREM, QUI SOMMES-NOUS ?

Groupe français et indépendant depuis 1994, VALOREM accompagne les collectivités et propriétaires / exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables en France et à l'international.



Solaire



Eolien



Off-shore



Hydroélectrique



Hydrogène



LE PHOTOVOLTAÏQUE CHEZ VALOREM

77 projets

EN DÉVELOPPEMENT

2,6 GW

EN DÉVELOPPEMENT

21 projets

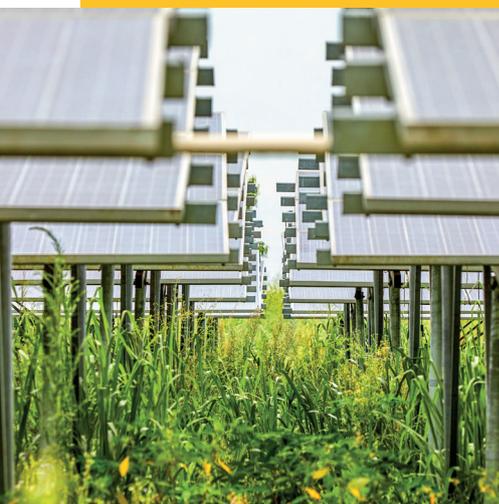
EN EXPLOITATION

155 MW

EN EXPLOITATION



ZOOM SUR LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE



Début 2018, VALOREM a rencontré deux acteurs locaux qui avaient pour projet d'installer une ferme agrivoltaïque ovine sur des parcelles situées sur les communes de Vergoignan et Barcelonne-du-Gers.

Après plusieurs mois d'échanges et de rencontres, de nouveaux propriétaires agricoles ont rejoint le projet. Début 2021, le conseil municipal de Vergoignan a émis une délibération favorable quand au conseil municipal de Barcelonne-du-Gers, un accord de principe a été émis début 2022.



48 ha

DE SURFACE ÉTUDIÉE



23 GWh

DE PRODUCTION ANNUELLE ATTENDUE



15,7 MWc

DE PUISSANCE MAXIMALE



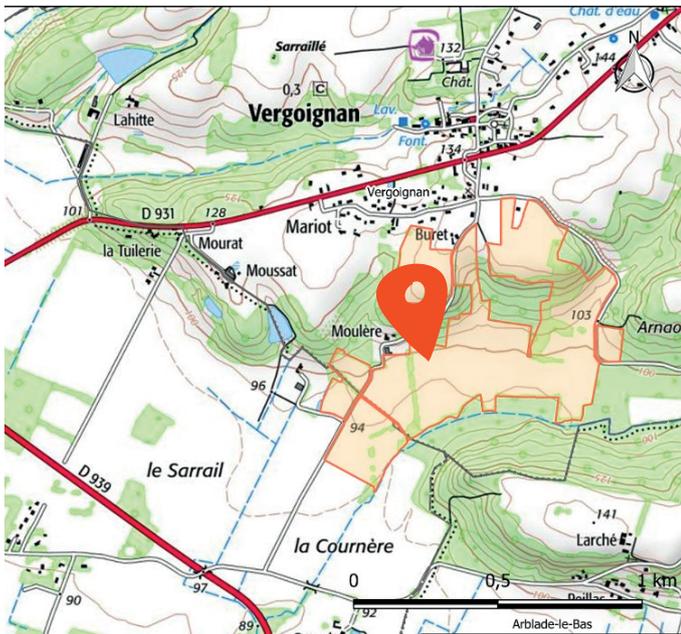
2x

LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE RÉSIDENNELLE DE VERGOIGNAN*



8 900

TONNES CO² ÉVITÉES





La zone étudiée pour l'installation du parc solaire se situe au sud de la commune de Vergoignan, à 300m du centre-bourg à vol d'oiseau. Elle se trouve entre la RD 931 et la RD 939.


UN PROJET INTEGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains,...) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies permettent**

de dresser l'état initial du site, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage.

Elles permettent de **valider la faisabilité du projet** et de **définir l'implantation la plus adaptée** au site et à son environnement.



→ **L'OBJECTIF DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?**

Construire une co-activité agricole et solaire pour aller vers une agriculture économiquement viable, durable et intégrée aux filières locales.

Types de cultures envisagées dans l'agrivoltaïsme :



Cultures inter-rang
maraîchage, grandes cultures etc.



Cultures sous panneaux mobiles
arboriculture, baies, etc.



Élevage
pâturage ovin, caprin, bovin etc.




LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agrivoltaïsme : est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface.

Elle permet de soutenir les activités agricoles sous toutes leurs formes tout en oeuvrant pour la transition énergétique.



LES BÉNÉFICES DU PROJET POUR LE TERRITOIRE



Soutien à l'installation d'un nouvel agriculteur qui bénéficiera d'un accompagnement par la Chambre d'agriculture et **accompagnement d'une personne en reprise d'activité d'élevage**



La création d'un atelier ovin pour répondre à la demande locale



Mise en place d'un projet familiale sur des terrains à vocation **d'élevage historiquement**



Sécurisation des besoins en pâturage pour accueillir le nouvel atelier ovin et ainsi **favoriser le plus possible le bien-être animal**



Revalorisation de cultures délaissées et d'un bâtiment inexploités à ce jour



Projet à l'initiative des futurs exploitants et co-construit avec eux



→ LES ATOUTS DU PROJET



Approuvé et suivi par les collectivités



Un ensoleillement favorable



Un projet agricole solide et innovant



Intégré dans le paysage tout en préservant la biodiversité



Des retombées économiques et sociales pour le territoire



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2020

Echanges entre les porteurs de projet, les propriétaires et la municipalité

MAI

Réunion avec les acteurs principaux dont la Communauté de communes, Chambre d'agriculture, FNSE, Jeunes Agriculteurs

2021

MARS

Présentation du projet au conseil municipal de Vergoignan

Lancement des études de faisabilité

NOVEMBRE

Présentation du projet au conseil municipal de Barcelonne-du-Gers

2022

Définition de l'implantation finale du projet

OCTOBRE

Rencontre avec la Direction Départementale des Territoires du Gers

NOVEMBRE

Échanges lors du Pôle départemental dédié aux énergies renouvelables

2023

1ER TRIMESTRE

Dépôt de la demande d'autorisation et instruction du dossier par les services de l'état des Territoires du Gers

27 MARS

Ouverture de la levée de fonds aux habitants



2024

Enquête publique

Obtention des autorisations

2025

Construction et mise en service du parc



LE FONCTIONNEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE



Une autre belle réalisation agrivoltaïque du Groupe VALOREM en Dordogne, le parc de La Tour Blanche.

L'installation d'un parc solaire a pour objectif de **produire de l'électricité**. En fonction des équipements mis en place, **la production sera plus ou moins importante**.

Quelle que soit la technologie retenue, **l'intégralité de la production électrique est exportée vers le réseau de transport d'électricité (RTE) ou le réseau de distribution d'électricité (ENEDIS) le plus proche** en sachant qu'il n'y a pas de stockage d'électricité prévu sur site.

Les panneaux photovoltaïques **produisent de l'électricité** sous forme de **courant continu**. Les onduleurs transforment ce dernier en **courant alternatif** et le rendent conforme aux spécificités du réseau de transport et de distribution.

Enfin **le poste de livraison**, véritable organe de contrôle du parc, fait l'interface entre la centrale solaire et le réseau électrique.

→ UNE LEVÉE DE FONDS DE 150 000€ OUVERTE AUX HABITANTS À PARTIR DU 27 MARS 2023

A partir du 27 mars, VALOREM vous propose d'accompagner le développement du projet en participant au financement des études de faisabilité. Retrouvez les modalités de l'investissement (taux d'intérêt, durée...) sur monparcvalorem.com

Un **taux bonifié** est proposé **aux habitants de Vergoignan et Barcelonne-du-Gers** ainsi qu'à la Communauté de Commune d'Aire sur l'Adour et de la Région Occitanie.

→ **Pour participer, rendez-vous dès le 27 mars sur www.monparcvalorem.com**



Ou flashez
le QR CODE



PLUS D'INFORMATIONS :

www.parc-agrivoltaique-vergoignan.fr

Lettre d'information N°1

Mars 2023

Communes de Vergoignan
et Barcelonne-du-Gers.

Votre contact dédié

Laurence RAUCOULES

Cheffe de Projets

laurence.raucoules@valorem-energie.com

Agence VALOREM

30 Rue Georges Brassens

11000 Carcassonne

www.valorem-energie.com

